

L'intégration économique du Kivu

(par SALEH BIN SALEH WA ALIMASI)

Dans son discours "Bilans et Perspectives d'avenir" prononcé le 5 décembre 1984, le Président-Fondateur du M.P.R. s'est longuement étendu sur ce qu'il entend par l'intégration.

Et, les observateurs attentifs à la politique zaïroise ont constaté parcimonieusement qu'il y avait du nouveau dans les horizons économiques du Zaïre.

En effet, pour la première fois depuis son avènement au pouvoir le 24 novembre 1965, le Maréchal Mobutu a schématisé, aussi clairement que possible, ses opinions et options économiques fondamentales ainsi que des objectifs à atteindre d'ici l'an 1991.

Et, décidément, sur le plan des idées, la révolution zaïroise débute le 3ème septennat de la 2ème République avec des vérités de bon sens. C'est aussi le souhait ardent de tout celui qui aime le Zaïre.

Pour la première fois également, le Chef de l'Etat avait exposé, au grand jour, ce qu'il entend par l'intégration socio-économique du Zaïre, ses méthodes utilisées et à utiliser, autant que faire se pouvait et se pourra, pour y parvenir.

Avec tout ce qui a été fait, et ce qui sera fait, selon ce qui a été dit, un désir de bonne conscience qui se satisfait souvent d'une imagerie d'Epinal, peut amener, au prime abord, à une conclusion hâtive que, sur le plan des actions, le Zaïre part, désormais, du bon pied. Et, avec ses réalités vivantes ainsi exposées, notre pays sortira, à brève échéance et définitivement, de sa crise économique.

Mais, pour une fois enfin, une étude intuitive-déductive des "signes

des temps" démontre que les paraboles du Citoyen MOBUTU SESE SEKO le 5 décembre 1984 devant les représentants du peuple zaïrois et du monde, doivent avoir une résonance singulière.

Tant il est vrai qu'elles ont été précédées et suivies d'actions concrètes: propos élogieux du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale sur le Zaïre avant le 5 décembre 1984; les accords financiers, les premiers du genre, signés avec le Groupe TAMMAN en janvier 1985 pour un montant de 400.000.000 de dollars; les missions américaines et autres intéressées concrètement à l'agriculture et aux autres secteurs économiques du Zaïre, promettant ici des rapports spécifiques et opérationnels, là-bas des investissements de plusieurs ordres dont celui de 500.000.000 de dollars promis dans les bois, ainsi que celui du Canada pour les bois et cet autre récent du groupe portugais décidé à installer une chaîne de super-marchés à travers le Zaïre avec un chiffre d'affaires allant de 30 à 40 millions de Zaires par mois, et avec la BAD qui passera de 275 à 315 millions de dollars; doivent tirer tout un chacun de sa torpeur.

Le Maréchal MOBUTU le sait et le dit dans son discours sous revue, maintenant plus qu'avant, avec force et conviction. "Pour 1985, a-t-il déclaré, nous devrions consacrer plus de 54% de notre budget au règlement de nos seules charges financières. J'ai estimé que c'était asphyxiant. "Et en votre nom, j'ai sillonné, au mois de septembre dernier, l'Europe et l'Amérique, pour appeler à la compréhension et à la solidarité de nos principaux partenaires pour que non seulement des rééchelonnements substantiels nous soient accordés, mais aussi pour que des contri-

butions positives nous soient apportées, afin que les fils et les filles de notre pays ne soient pas les seuls à supporter tout le poids de nos engagements financiers.

J'espère vivement que mon appel a été entendu par nos partenaires". Fin de citation. Donc, il s'est bien préparé. Bien mieux, dans sa position actuel, le Maréchal MOBUTU voit avec un optimisme justifié les spécificités de toutes les situations à l'échelle du pays: le grand Zaïre, aussi bien qu'à l'échelle du monde entier avec lequel notre Etat doit vivre dans la complémentarité, dans l'interdépendance.

A ce niveau, il n'est pas dupe, non plus, et cela se constate aisément dans son discours, que l'intégration économique de ce subcontinent (le Zaïre) est un problème multidimensionnel. Sa thématique nécessite une vision globale de tous les paramètres de ce qu'il convient de rappeler, "l'étude des procédés par lesquels les ressources rares sont réparties entre des besoins alternatifs et concurrents en vue d'obtenir la satisfaction maximum de ces besoins" que sont les sciences économiques.

L'esquisse que le chef de l'Etat a faite sur ce problème est, à elle-même, très éloquent. Surtout, lorsqu'il a dit: "En fait, l'intégration, c'est l'unicité. Tout comme j'ai réussi, l'unité politique du pays, je voudrais réussir l'unité économique de son tissu industriel". Et d'ajouter: "Notez que je ne me suis pas contenté d'une réflexion théorique et abstraite sur l'intégration industrielle. J'ai demandé à mes services d'études de procéder à des expériences sur le terrain...". Ceci marque d'un cachet particulier la volonté politique de réussir au le caractère.

Assainir la Justice

Au moment où le Kivu s'apprête à accueillir la commission nationale sur la justice instituée depuis la dernière restructuration au sein du Conseil exécutif laquelle porta à la tête du département, le Président-Fondateur du MPR, plusieurs commentaires dans les gens les plus sages circulent dans le chef-lieu de notre région. C'est pourquoi nous avons demandé à notre correspondant à Kinshasa, le citoyen Ngom d'analyser le but poursuivi par la dite commission et les chances de sa réussite.

D'une génération d'élèves à l'autre, on se rappelle la célèbre moralité de la non moins célèbre fable de Jean de La Fontaine, "Les Animaux malades de la peste": "Selon que vous serez puissants ou misérables, les jugements de cour vous rendront blancs ou noirs". On croyait que cette conception de la justice, valable au temps de la monarchie éclairée du XVIIIe siècle était, de nos jours, frappée d'une caducité irréversible au Zaïre tout au moins. Hélas! il a fallu vite déchanter.

En effet, au dernier remaniement du Conseil exécutif intervenu le 1er février 1985, le Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution, Président de la République se réservait, à la surprise générale, le portefeuille de la Justice. Et l'on apprendra que la décision du Chef de l'Etat s'expliquait par le fait que de nombreux rapports parvenus au Magistrat suprême du pays établissaient que la justice n'était pas bien rendue dans les différents ressorts judiciaires de la République. Or, rien ne pourrait être plus fatal à la crédibilité de ce septennat du social qu'une Justice qui n'inspire plus confiance aux justiciables. On laisse même entendre, à ce propos, que la limite du discrédit n'est pas loin d'être atteinte.

Mais comme le Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution, Président de la République tient

résolument à garantir le pari du social pour les sept prochaines années. Il tient donc coup à garantir la Justice au Zaïre un véritable devoir commun à tous les citoyens. Aussi la goureuse réaction populaire judiciaire s'est pas fait attendre.

Aussitôt après placé le Département de la Justice sous autorité directe, le de l'Etat met sur une Commission spéciale de contrôle. Celle sous la présidence du citoyen secrétaire de la Justice, a pour mission de passer au fin les activités cours et tribunaux de la République afin d'exhumer toutes les irrégularités dans la manière dont la Justice aura été rendue ces derniers, d'inverser toutes ces erreurs judiciaires et d'identifier clairement les auteurs. Mais outre les membres de la Commission sont ment investis d'une mission sociale, puis doivent, lors des visites des prisons, rendre compte des conditions de détention des prisonniers dans les établissements pénitentiaires du pays.

Il y a tout lieu de croire que la Commission n'a pas tardé à se mettre à l'ouvrage. Puis avec les décisions de révocation et de destitutions volontaires de certaines fonctions publiques dernières, nulle doute le vent de l'assainissement a déjà commencé à secouer le Corps judiciaire.

N'GOM
Bureau "JUA" - Kinshasa